

PUBLICATION : 12/01/79
 APPROBATION : 21/08/79
 MODIFICATION 1 : 05/11/80
 REVISION 1 : 14/03/86
 MODIFICATION 2 : 22/09/87
 MODIF. SIMPL. 3 : 31/01/88
 MODIFICATION 4 : 26/09/97
 MODIFICATION 5 : 22/03/99
 REVISION SIMPL. 2 : 27/09/04
 REVISION 2 : 21/11/05
 MODIFICATION 6 : 01/02/10
 REVISION SIMPL. 2 : 27/06/12
 MODIFICATION 7 : 27/06/12

MODIFICATION N°7

PLAN 1a

Règlement graphique

Réf. : 362-PLU-M7-Z0a

1/5000

AGENCE D'URBANISME DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION TROYENNE

AUDART

LEGENDE

- Limite de commune
- Zone et secteur
- Espace boisé classé à conserver ou à créer au titre du L130.1
- Plantation à réaliser
- Emplacement réservé pour ouvrage public, installation d'intérêt général, espace vert, voie ou passage public
- 9 Numéro d'opération (renvoi à la liste des emplacements réservés)
- Bail à protéger au titre de l'article L123.17 du code de l'urbanisme
- Accroche de la trame viaire future à la voirie existante
- Tracé indicatif du mail central

N°	DESTINATION	BENEFICIAIRE	SURFACE
1	Elargissement de la rue du Clos Bersat	Commune	124m²
2	Aménagement piétonnier et espaces de stationnement, habitat	Commune	2764m²
3	Extension du terrain de sports du stade Chicherey	Commune	20790m²
4	Aménagement de l'angle de la rue Paul Doumer	Commune	77m²
6	Création d'une liaison douce accompagnée d'un aménagement paysager sur une largeur de 8 m.	Commune	2890m²
7	Aménagement de l'angle Gallien / Chicherey	Commune	482m²
8	Réalisation d'un aménagement paysager dans le cadre de la requalification de l'entrée de ville	Commune	4531m²

Les emplacements réservés sont présentés à l'échelle du 1/2000 en annexe du rapport de présentation

DROIT DE PREEMPTION URBAIN (D.P.U.)
 Conformément aux articles L211, R211 du code de l'urbanisme, le conseil municipal a institué un D.P.U. sur l'ensemble des zones urbaines et des zones d'urbanisation future de la commune, par délibération en date du : 21/11/2005

0 250 500m

IMPRIME LE : 13/07/2012

Origine Cadastre.(C) Droits de l'Etat réservés

